

SNUIPP

[1]

Alors que le nouveau Président de la République annonce des mesures sur l'éducation prioritaire et les rythmes scolaires dès la rentrée prochaine, le SNUipp-FSU rappelle ses exigences et lui demande de prendre le temps de la concertation.

Le communiqué

Emmanuel Macron a été élu président de la République française. Dans le contexte d'une abstention forte, un nombre important des suffrages qui se sont portés sur son nom, notamment chez les enseignants, ont exprimé avant tout leur rejet du front national auquel avait appelé le SNUipp-FSU. Bien que son élection ne souffre d'aucune contestation, il ne s'agit donc pas d'un chèque en blanc donné au nouveau président de la République. Celui-ci porte dans son programme des mesures pour la Fonction Publique et pour l'Ecole avec lesquelles le SNUipp-FSU exprime d'ores et déjà son profond désaccord.

Le SNUipp-FSU s'opposera à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires tant les services publics, déjà dégradés par le manque d'emplois, sont indispensables au maintien de la cohésion sociale. Tout comme il condamne la volonté de gouverner par ordonnances au mépris de la démocratie.

Concernant l'éducation, deux mesures devraient être rapidement prises dans le 1er degré : l'instauration de CP à 12 élèves par classe et une carte blanche aux collectivités territoriales sur la question des rythmes scolaires.

La baisse des effectifs par classe est la priorité tant ceux-ci sont particulièrement élevés en France comparativement à la plupart des pays équivalents. Mais il ne faudrait pas que des effectifs abaissés ici entraînent mécaniquement des hausses partout ailleurs. Abaisser dès la prochaine rentrée les effectifs des classes de CP en REP+ ne manque donc pas de nous interroger. L'urgence aujourd'hui est de combler le sous-investissement budgétaire structurel très important qui frappe l'école primaire dans notre pays pour lui permettre enfin de réduire les inégalités.

M. Macron prévoit de redéployer les postes de maîtres supplémentaires pour dédoubler les CP. Supprimer un dispositif prometteur qui d'après la recherche commence à faire ses preuves au service des élèves de l'éducation prioritaire serait une grave erreur. Cette manière de réformer, en supprimant d'emblée un dispositif plébiscité par les enseignants et sans évaluation sérieuse, n'est plus possible et serait un très mauvais signal envoyé à la profession.

La réforme des rythmes scolaires a désorganisé le fonctionnement des écoles. Celle-ci a été avant tout une réforme des temps périscolaires. Elle s'est faite sans les enseignants et a renforcé le pouvoir des municipalités. Elle a déstabilisé le travail des équipes enseignantes et dégradé leurs conditions de travail. Laisser aujourd'hui chaque municipalité choisir de poursuivre ou non dans cette voie n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU demande sa remise à plat et le retour à un cadrage national.

Dans cette période qui s'ouvre, le SNUipp-FSU continuera d'exiger l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du travail invisible et la nécessaire évolution des obligations de service avec comme première étape la suppression des APC, les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves et réaffirmera enfin

l'urgente nécessité de donner le pouvoir d'agir aux enseignants et aux équipes. Autant de fortes préoccupations pour lesquelles nos collègues attendent des réponses.

Le SNUipp-FSU attend que le nouveau Président prenne la mesure des exigences de la profession. En ce lendemain d'élections présidentielles, le SNUipp-FSU appelle au dialogue social indispensable à toute évolution du système éducatif, car le temps de l'école n'est pas celui du politique.



URL source: <http://www.snuipp37.fr/snu2/temps-%E2%80%99%C3%A9cole-n%E2%80%99est-pas-celui-du-politique>

Liens

[1] <http://www.snuipp37.fr/snu2/temps-%E2%80%99%C3%A9cole-n%E2%80%99est-pas-celui-du-politique>